



Commune déléguée de Vire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Objet :

Débat d'orientations
budgétaires

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

2016 est la première année de fonctionnement de la commune Vire Normandie et des huit communes déléguées.

Une première année qui nécessite un important travail technique pour installer cette nouvelle collectivité et les huit communes déléguées et mettre en place les conditions d'un bon fonctionnement.

Le premier débat d'orientations budgétaires de Vire Normandie comprendra les orientations budgétaires des communes déléguées. Pour la commune déléguée de Vire, il est important de rappeler ses principales caractéristiques démographiques et économiques.

quartiers, dans les écoles ou au sein des établissements municipaux par les services de la commune.

Enfin, il convient de souligner que, pour respecter un engagement financier constant par rapport au BP 2015, les subventions allouées ne seront plus indexées sur le coût de la vie.

Les frais de personnel et les charges financières (Capital et intérêts des emprunts) sont inscrits au budget principal de VIRE NORMANDIE.

La dotation d'investissement :

La dotation d'investissement dont l'objet est de prendre en charge les dépenses d'entretien et de maintenance principalement du patrimoine bâti et de la voirie.

Les projets d'investissements structurants tels que la rénovation du musée, la réhabilitation des abords de l'hôtel de ville, l'aménagement de la place de Martilly..... seront inscrits dans le Programme Pluriannuel des Investissements 2016-2020 du BP 2016 de Vire Normandie afin d'optimiser les cofinancements possibles dans le cadre des politiques Etat-Région-Fonds Européens 2014-2020 (FEADER, FEDER, FSE, Programmes d'Actions Communautaires), Conseil Départemental, ADEME, Agence de l'Eau et autres organismes.

Néanmoins, ces projets structurants pour le territoire seront conduits par la commune déléguée.

Il est rappelé que, conformément à la Charte de fonctionnement, les propositions faites par les communes déléguées au conseil municipal de VIRE NORMANDIE ne seront pas remises en question lors de leur présentation.

GESTION DE LA DETTE de la commune déléguée de VIRE

La dette de la commune historique de Vire ne rentre pas dans l'état spécial, celle-ci est agrégée avec les autres communes déléguées et l'ex communauté de communes.

Pour mémoire

Annuité 2016 du budget principal 870 000 €

Soit :

- remboursement du capital 750 000 €
- Intérêts 120 000 €

Annuité 2016 du budget annexe « Village Equestre » 32 000 €

Soit :

- Remboursement du capital 23 000 €
- Intérêts 8 900 €

Annuité 2016 du budget annexe « Golf » 41 200 €

Soit :

- Remboursement du capital 34 200 €
- Intérêts 7 000 €

FISCALITE DIRECTE

Pour l'année 2016, les délibérations de fiscalité directe locale prises par les communes préexistantes continuent de s'appliquer, chacune sur leur territoire respectif.

Prévision pour la commune déléguée de Vire Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des
Projets des Délibérations
Du Conseil Communal**

Objet :

Avance sur subvention
2016 pour le Rugby Club
du Bocage Virois (RCBV)

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Yoann LEFEBVRE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par courrier reçu le 26 janvier, le Rugby Club du Bocage Virois (R.C.B.V.) sollicite une avance sur la subvention 2016 de 15 000€.

Pour information, cette association sportive a reçu une subvention de fonctionnement en 2015 de 26 342€.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur l'octroi de cette avance pour le Rugby Club du Bocage Virois (R.C.B.V.)

Avis favorable à l'unanimité

Le Maire délégué
de la commune déléguée de VIRE
Marc ANDREU SABATER





Commune déléguée de Vire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des projets de Délibérations Du Conseil Communal

Séance du 11 février 2016

Objet :

Demande d'avance sur subvention pour l'association du Football Virois (AFV)

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Yoann LEFEBVRE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'association du Football Virois (A.F.V.) sollicite une avance sur la subvention 2016 de 12 000€. Pour information, cette association sportive a reçu une subvention de fonctionnement en 2015 de 40 996€.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur l'octroi de cette avance à l'association du Football Virois (A.F.V.)

Avis favorable à l'unanimité

Le Maire délégué
de la commune déléguée de VIRE
Marc ANDREU SABATER



Commune déléguée de Vire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des projets de Délibérations Du Conseil Communal

Séance du 11 février 2016

Objet

Musée – Acquisition de
costumes et de coiffes

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Stéphane Henri, collectionneur de coiffes et de costumes normands depuis une quarantaine d'années, propose à la ville de Vire pour son musée une partie de sa collection.



Commune déléguée de Vire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des projets de Délibérations Du Conseil Communal

Séance du 11 février 2016

Objet :

Dépôt de candidature au programme Européen « L'Europe pour les Citoyens » 2014-2020, volet 2 : engagement démocratique et participation civique, mesure « Réseaux des villes »

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

La commune déléguée de Vire souhaitant développer les coopérations européennes sur son territoire à l'échelle d'un réseau de villes européennes a candidaté auprès de la Région Normandie en juin 2015 afin d'obtenir une bourse d'aide au démarrage d'un projet européen dans le cadre du programme « Europe pour les citoyens », mesure « réseaux des villes ». Une bourse a été accordée à hauteur de 3 000€.

Les objectifs de ce programme européen sont les suivants :

- Contribuer à permettre aux citoyens de mieux comprendre l'Union, son histoire et sa diversité,
- Promouvoir la citoyenneté européenne,
- Sensibiliser au travail de mémoire, à l'histoire et aux valeurs communes,
- Encourager la participation démocratique et civique des citoyens à l'échelle de l'Union.

Partenaires	Invités	Montant subventionné par événement (cf. grille du programme européen).
VIRE NORMANDIE	180	30 000 €
SANTA FE	101	22 500 €
TOTNES	101	22 500 €
BAUNATAL	180	30 000 €
JURMALA	101	22 500 €
		127 500 €.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur :

- *le dépôt du projet Tiss'Ta Ville au plus tard, le 1^{er} mars 2016 à 12h, délai de rigueur auprès de la Commission Européenne en réponse à l'appel à candidature pour le programme « Europe pour les citoyens », mesure « réseaux des villes ».*
- *l'inscription de la collectivité porteuse du projet dans le dossier de candidature d'un montant subventionné à hauteur 127 500€ au bénéfice d'un programme de 5 événements.*

Avis favorable à l'unanimité

Le Maire délégué
de la commune déléguée de VIRE
Marc ANDREU SABATER

**Extrait du Registre des
projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Objet :

Cinéma Le Basselin –
Pose d'une signalétique
Signature de l'autorisation
d'urbanisme

Nombre de membres en exercice : **33**

Nombre de membres présents : **22**

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **4**

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membres absents : **11**

Séance du 11 février 2016

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

La loi handicap de 2005 impose de rendre accessible aux personnes handicapées les établissements recevant du public.

Le diagnostic accessibilité des bâtiments de la ville de Vire a révélé, entre autre, un défaut de signalétique du cinéma LE BASSELIN.

Afin de définir l'entrée du cinéma, la pose d'une signalétique intérieure et d'une enseigne lumineuse extérieure sont projetées.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur le dossier d'autorisation d'urbanisme concernant la réalisation de ces travaux.

Avis favorable à l'unanimité

Le Maire délégué
de la commune déléguée de VIRE
Marc ANDREU SABATER



Commune déléguée de Vire

Extrait du Registre des Délibérations Du Conseil Communal

Objet :

Espace Numérique
d'Entreprises -
Pose d'une signalétique
Signature de l'autorisation
d'urbanisme

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : **33**Nombre de membres présents : **22**Quorum (17) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **4**Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **3**Nombre de membres absents : **11**

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

La commune de Vire Normandie a créé, en partenariat avec la Région Normandie et l'Union Européenne, un espace numérique multi-sites (boxes de télétravail, visioconférences) dont les équipements sont implantés pour partie au centre-ville, rue Chênedollé et pour partie aux Services Techniques municipaux.

En vue d'améliorer la localisation des équipements, la pose d'une signalétique sur le pignon du bâtiment Henri Lesage est projeté.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur le dossier d'autorisation d'urbanisme concernant la réalisation de ces travaux.

Avis favorable à l'unanimité

Le Maire délégué
de la commune déléguée de VIRE
Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune déléguée de Vire

Extrait du Registre des projets de Délibérations Du Conseil Communal

Objet :

Vente des certificats
d'économie d'énergie

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant,

Mes chers collègues,

Suite à la validation par le Pôle National du dossier de demande de certificats d'économies d'énergies réalisé par les Services Techniques, il devient nécessaire de les mettre en vente.

En effet, les cours diminuent très rapidement du fait que les obligés ont atteint leurs objectifs, en sachant que de nouvelles orientations d'achats vont se mettre en place début d'année 2016 ce qui pourrait avoir un impact négatif pour nos certificats.

A ce jour, la société GEO PLC propose la meilleure offre de rachat qui rapporterait 31 375,80 € pour la vente de 18 294 929 kw/h cumac.

Un avis est demandé sur le projet de délibération portant sur le contrat de cession et le contrat cadre de partenariat avec la société GEO PLC.

Avis favorable à l'unanimité

Le Maire délégué
de la commune déléguée de VIRE
Marc ANDREU SABATER

Commune déléguée de Vire

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Séance du 11 février 2016

Objet :

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour le lancement d'une étude ambitieuse concernant la restauration de la continuité écologique

Nombre de membres en exercice : **33**Nombre de membres présents : **22**Quorum (17) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **4**Nombre de membres ayant donné pouvoir : **3**Nombre de membres absents : **11**

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

La commune de Vire Normandie souhaite lancer une étude concernant la restauration de la continuité écologique piscicole et sédimentaire au niveau de l'écluse de Vire.

Sur les conseils de l'Agence de l'eau, la DDTM, la CATER et l'ONEMA la commune de Vire Normandie souhaite intégrer un scénario ambitieux à l'étude de faisabilité à savoir la restauration globale de la continuité écologique de la Vire dans sa traversée de la commune de Vire Normandie (effacement du plan d'eau, réouverture de la Vire au niveau de la place Sainte-Anne, effacement des ouvrages présents dans la zone d'étude).



Commune déléguée de Vire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Objet :

Demande d'autorisation
pour réaliser des travaux
en site classé

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : **33**

Nombre de membres présents : **22**

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **4**

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **3**

Nombre de membres absents : **11**

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT

Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

La Place du Château est un site classé, ce qui signifie que le caractère exceptionnel de la place justifie une protection de niveau national. A noter que la Place du Château est le premier site du Calvados à avoir été protégé par l'Etat.

Objet :

Parc commercial La
Douitée : vente d'un
terrain au profit de la
SCI LEROM

Huis clos (à la demande de l'acquéreur)

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Séance du 11 février 2016

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

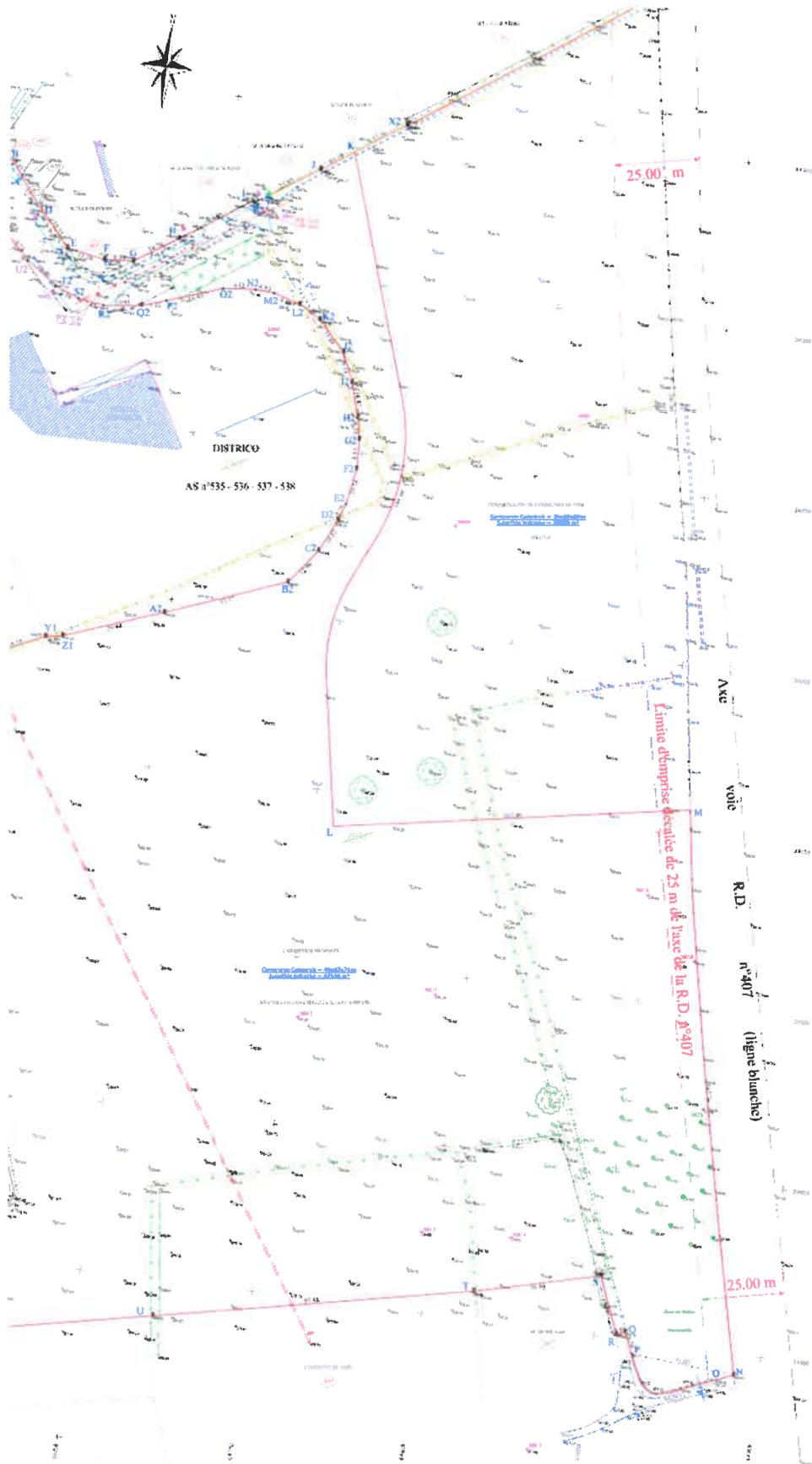
Mes chers collègues,

Les Ets JAMOTTE Motoculture, implantés route de Caen, sont spécialisés depuis 50 ans dans la vente et la réparation de matériels de motoculture pour l'entretien des parcs et jardins.

La société souhaite poursuivre son développement, d'une part, en achetant un terrain communal contigu situé sur le parc commercial de *La Douitée* en vue d'y réaliser une extension de son bâtiment, à des fins de stockage et d'atelier, ainsi qu'un parking pour son personnel et, d'autre part, en déposant une option d'achat sur un terrain complémentaire permettant, à terme, la réalisation d'un nouveau bâtiment d'activités.

En vue de répondre aux besoins de la société et de l'accompagner dans son développement, la cession et l'option d'achat s'articuleraient comme suit :

PLAN DELIMITANT LA MARGE DE RECUL DES CONSTRUCTIONS VIS-A-VIS DU PROJET DE 2 X 2 VOIES SUR LA RD 407



Article 5 : Desserte du lot par les réseaux et accès au lot

5.1 – Desserte du lot par les réseaux

Le terrain n'est desservi par aucun réseau usuel.

5.2 – Accès au lot

La rue de la Douitée dispose de 2 débouchés :

- au sud, au niveau de l'entrée de l'enseigne Jardi Leclerc
- au nord, par le giratoire des Neuwillières (niveau garage Peugeot / Agrial – Point Vert).

La rue de la Douitée est une voirie privée propriété de Carrefour Property. La commune de Vire Normandie et le futur acquéreur de la parcelle AS n° 539 bénéficient d'une servitude de passage au profit de tous piétons et de tous véhicules et, en sous-sol, au profit de tous réseaux, que la Commune et/ou l'acquéreur de la parcelle AS n° 539 jugeront utile de mettre en place à leurs frais.

Article 6 : Servitude d'alignement

Dans le cadre du projet de transformation de la RD 407 en section routière 2 x 2 voies, le terrain fait l'objet d'une servitude d'alignement (annexe ①).

Article 7 : Urbanisme – taxe - permis de construire aménagement du site

- 7.1 *Urbanisme* : Pour ses projets d'aménagements, l'acquéreur s'engage à respecter les dispositions du sous-secteur 1NAy5 du POS et à s'inspirer (obligation de compatibilité) de la démarche architecturale Qualiparc.
- 7.2 *Taxes* : Le projet sera soumis aux taxes suivantes (les taxes et taux sont donnés à titre indicatif) :
- ✓ Taxe d'Aménagement – Part locale (2 %)
 - ✓ Taxe d'Aménagement – Part départementale (2,1 %)
 - ✓ Redevance d'Archéologie préventive : (0,4 %).
- 7.3 *Aires de stationnement* : L'ensemble des aires de stationnement à réaliser sur le lot à acquérir, à l'exception de celles dédiées aux personnes à mobilité réduite, **sera réalisé, dans la mesure du possible, dans des matériaux favorisant l'infiltration des eaux pluviales sur site.**
- 7.4 *Précision concernant l'intervention du C.A.U.E. (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Calvados dans le cadre du projet de permis de construire)* : Soucieux de l'identité que la commune de Vire Normandie souhaite donner à l'aménagement urbain du Parc commercial « La Douitée », tout projet de construction donnera lieu, dès le stade de l'esquisse du projet, à un échange avec le **comité de suivi des implantations** composé d'élus municipaux, des représentants des services développement économique et droit des sols et, le cas échéant, d'une architecte du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Calvados missionné par la Commune de Vire Normandie.

PARTIE II - CONDITIONS GENERALES DE CONSTITUTION D'UNE OPTION D'ACHAT SUR UN TERRAIN DE 4 000 M²

Article 8 : Objet de l'option

LOCALISATION	SECTION CADASTRALE	SURFACE	CLASSEMENT AU P.O.S.	PRIX DE VENTE HT/M ²	PRIX DE VENTE TOTAL HT
Parc commercial La Douitée	AS n° 539 partie	4 000 m ² ⁽¹⁾	1NAy5	20 €	80 000 € HT ⁽²⁾ TVA sur marge en sus

(1) La superficie exacte du terrain cessible sera déterminée après établissement d'un document d'arpentage à réaliser par M. BELLANGER, géomètre-expert à Vire Normandie, à la charge de l'acquéreur.

(2) Le prix de vente total HT et la TVA sur marge seront calculés après détermination de la surface exacte de cession.



Commune déléguée de Vire

Objet :

Echange foncier
commune de Vire
Normandie / M. Patrick
AMAND

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Serge COUASON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

M. Patrick AMAND demeure au lieu-dit « Tracy » en limite nord du futur Pôle Environnement. Ce dernier est propriétaire d'une bande de terrain cadastrée section A n° 450p de 2 432 m² qui, ajoutée au terrain destiné à l'implantation de l'unité de méthanisation, permettrait de réaliser le futur aménagement paysager à planter en lisière des équipements composant le Pôle Environnement sans impacter l'emprise de 3 ha dédiée au projet Agrigaz Vire et à ses extensions futures.



Commune déléguée de Vire

Objet :

Acquisition de terrain
auprès des consorts
JOUSSELIN – Sentier
de la Bouille

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

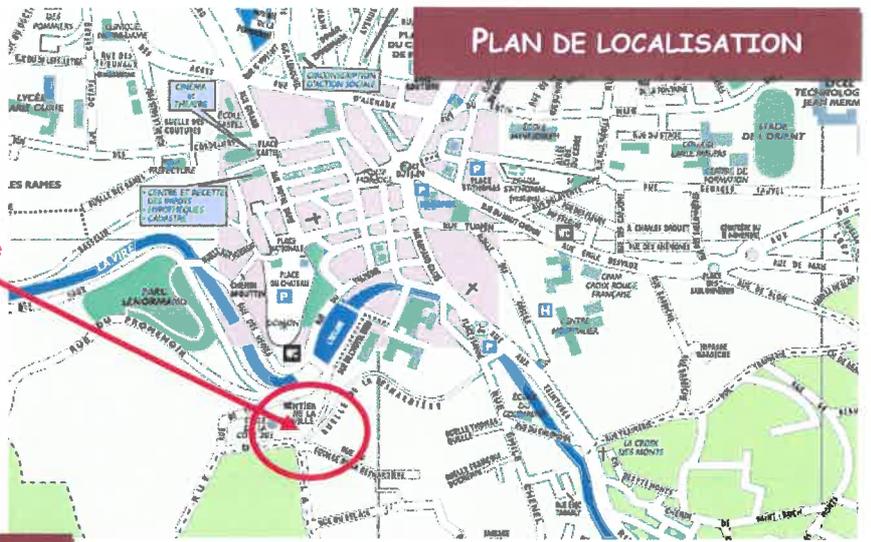
Le sentier de la Bouille relie la rue de la Delotière à la route des Vaux. Ce cheminement a fait l'objet, cet automne, d'une rénovation complète dans le cadre d'un chantier d'insertion conduit par la commune de Vire Normandie.

A cette occasion et en vue d'améliorer la qualité du cheminement pédestre, embellir et valoriser ce patrimoine trop peu connu, la commune de Vire Normandie a réalisé un mur de clôture en pierres et, à mi-parcours du sentier, un petit belvédère destiné à profiter du panorama sur le centre-ville et la vallée des Vaux de Vire.

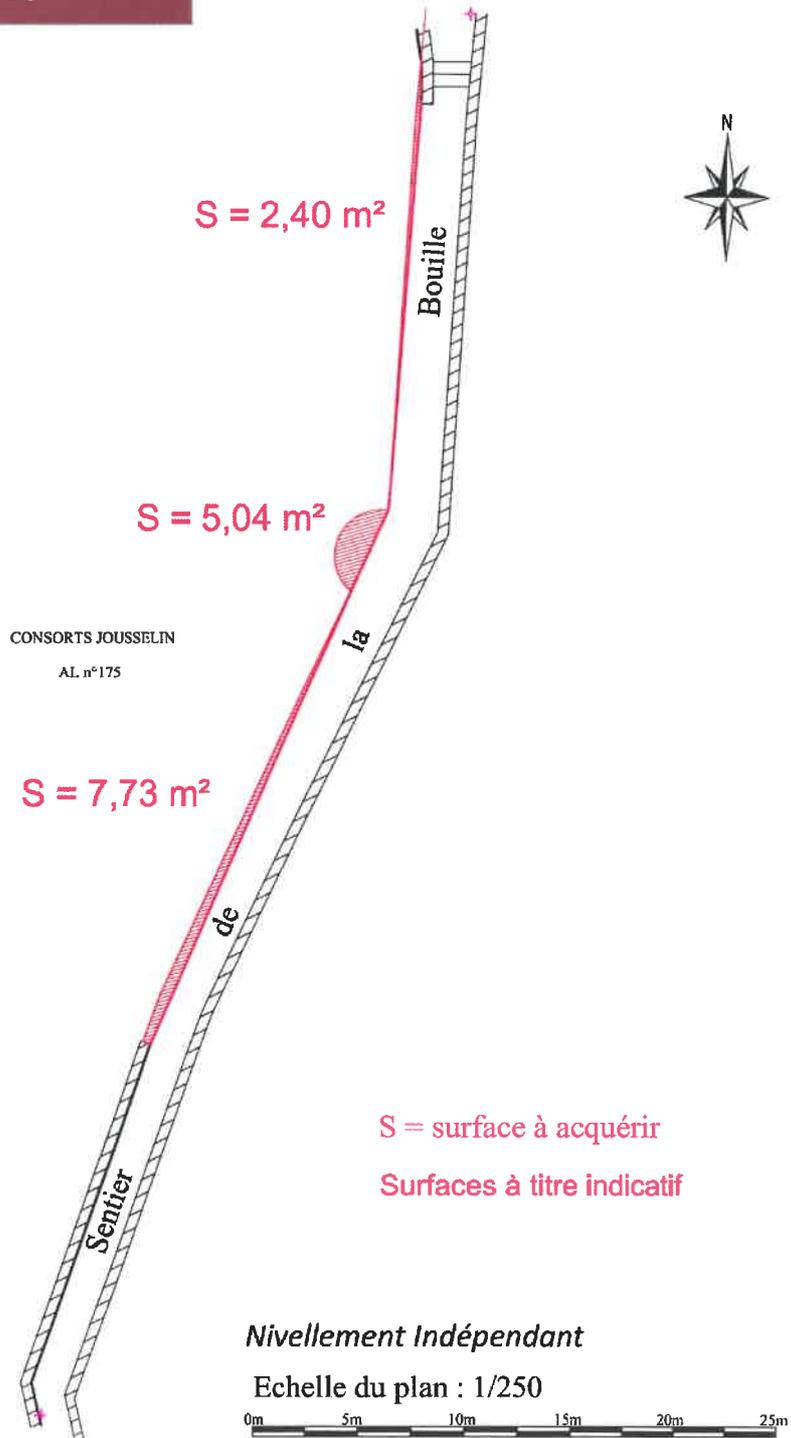
Ces travaux ont été réalisés avec l'accord des propriétaires sur la parcelle cadastrée section AL n° 175 contiguë au sentier. Il y a donc lieu désormais de procéder à l'acquisition de la surface correspondant à l'épaisseur du mur réalisé et à l'assiette du belvédère.

PLAN DE LOCALISATION

Emprise foncière à acquérir



PLAN MASSE



Dossier : 215024



Commune déléguée de Vire

Objet :

Chemin rural n°5 dit
« Moulin de Tracy » :
régularisation de
l'emprise foncière

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Séance du 11 février 2016

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

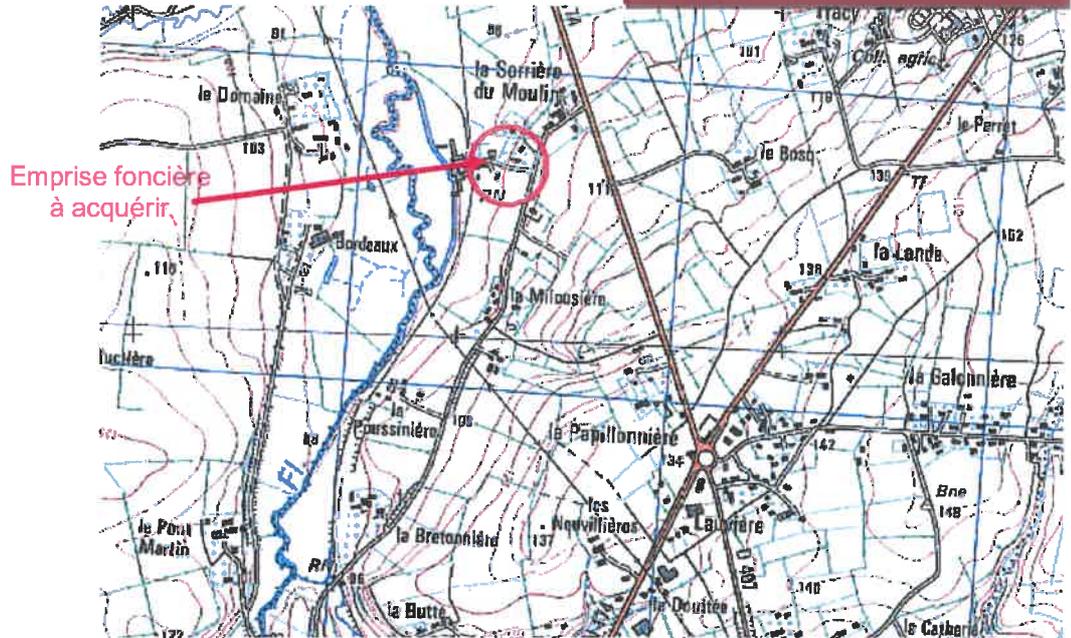
Mes Chers collègues,

Le chemin rural n° 5 (CR n° 5) est situé au nord de la commune déléguée de Vire et relie la rue de la Sorrière (RD 109) à la voie verte du Conseil Départemental du Calvados.

Ce chemin assure la desserte de la station d'épuration.

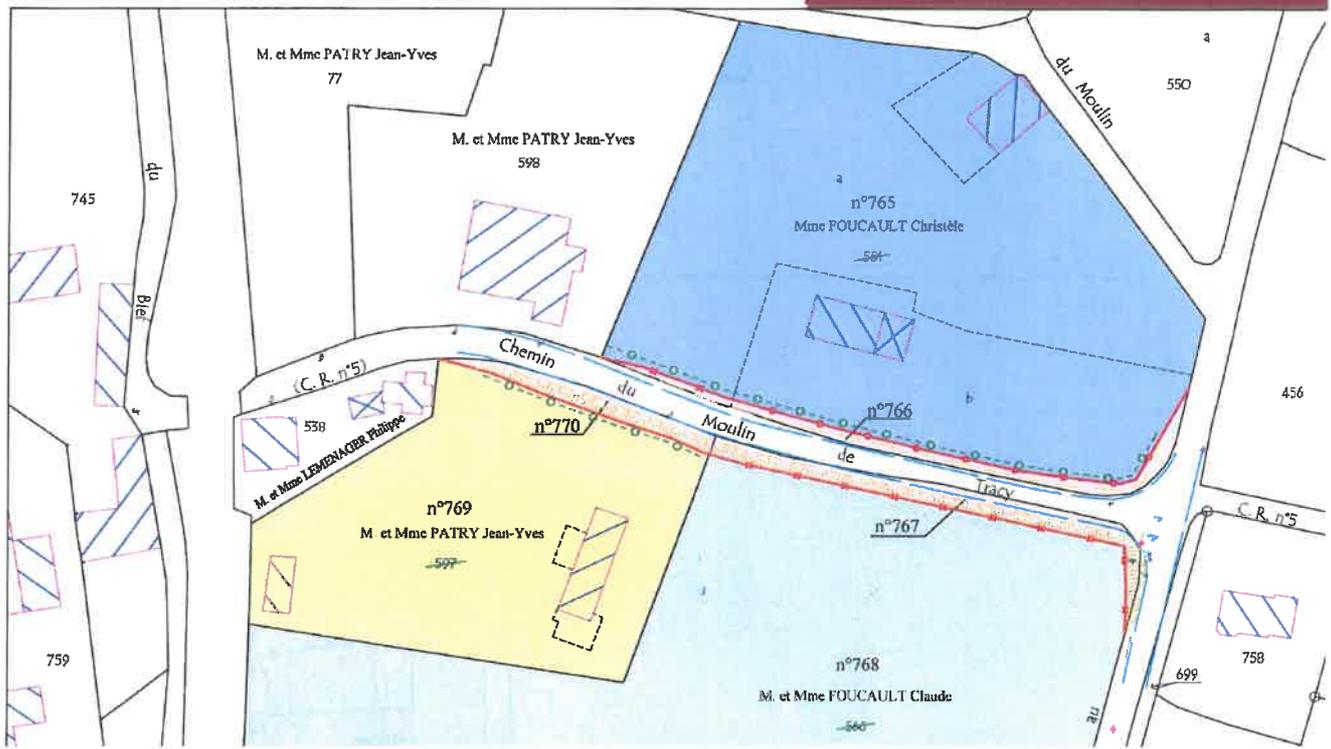
Au fil du temps, la vocation du chemin a évolué et, avec elle, son emprise qui s'est étendue sur les propriétés riveraines.

Il y a donc lieu de régulariser l'emprise du chemin par acquisition des bandes de terrains privatifs sur lesquelles il empiète dans les conditions suivantes :



Emprise foncière à acquérir

PLAN MASSE



NOTA : Plan figuratif dressé à partir du plan cadastral.

LEGENDE

- Repère Station
- Limite nouvelle
- Axe de haie
- Clôture barbelé
- Clôture grillage
- Bordure Chaussée
- Talus

- Lot "A" = 02a74ca n°766
Lot "C" = 03a81ca n°767
Lot "E" = 01a98ca n°770
08a53ca à la VILLE de VIRE
- Lot "B" = 74a01ca à Mme FOUCAULT Christèle n°765
- Lot "D" = 03ha16a89ca à M. et Mme FOUCAULT Claude n°768
- Lot "F" = 38a45ca à M. et Mme PATRY Jean-Yves n°769

33



Commune déléguée de Vire

Objet :

Inscription de chemins ruraux au PDIPR et autorisation de passage

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre
des projets de Délibérations
Du Conseil Communal**

Séance du 11 février 2016

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

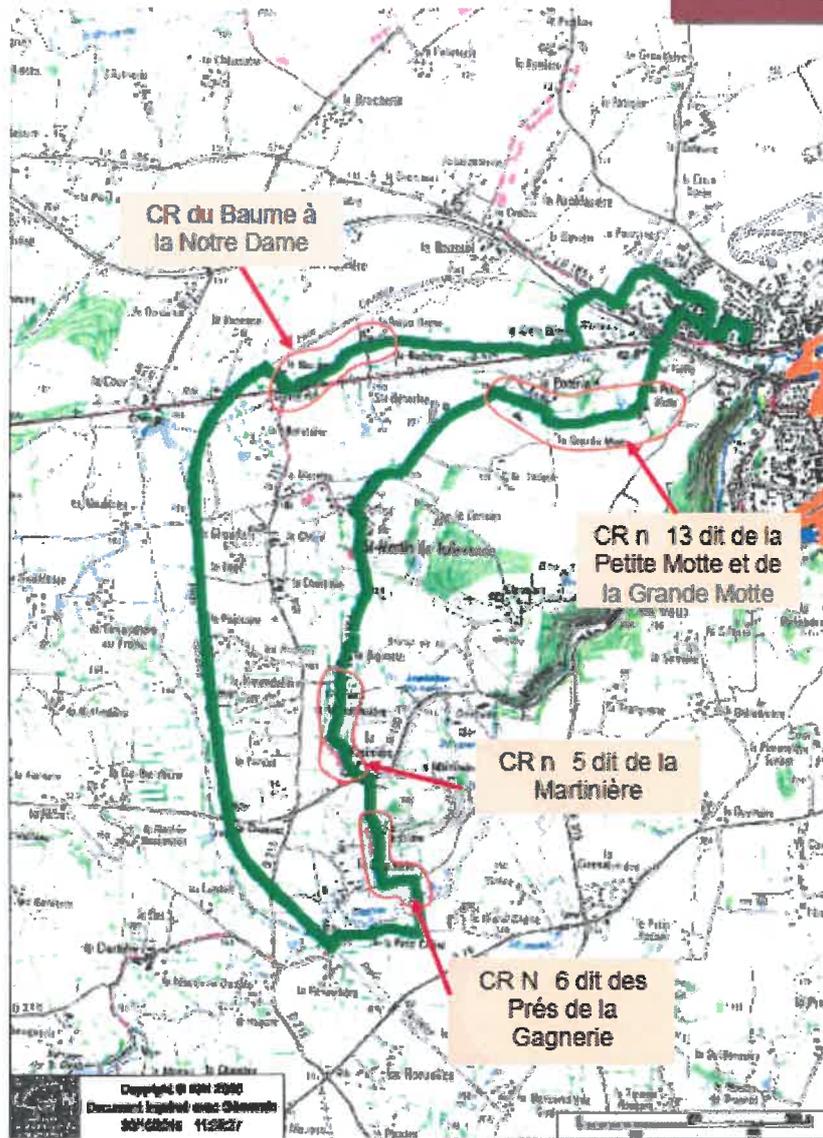
La loi du 22 juillet 1983 confie aux Conseils Départementaux le soin d'élaborer un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Pour le Calvados, le Conseil Départemental a confié au Comité Départemental du Tourisme le suivi et la mise à jour du plan.

Le PDIPR assure une protection des chemins ruraux qui y sont répertoriés, la commune ne pouvant pas supprimer un chemin rural inscrit sans proposer un cheminement de substitution.

Dans le cadre de l'élaboration du topo-guide 2016, le Comité Départemental du Tourisme sollicite la commune de Vire Normandie afin que, d'une part, quatre chemins ruraux situés sur le circuit n° 10 "Le Petit Tallevendais" soient inscrits au PDIPR et que, d'autre part, une autorisation de passage au profit des randonneurs pédestres, équestres et VTT soit accordée sur les parcelles communales ZI n° 76, sur Saint-Manvieu Bocage, et H 361 et 441 sur Saint-Germain de Tallevende correspondant au contour du lac de la Dathée.

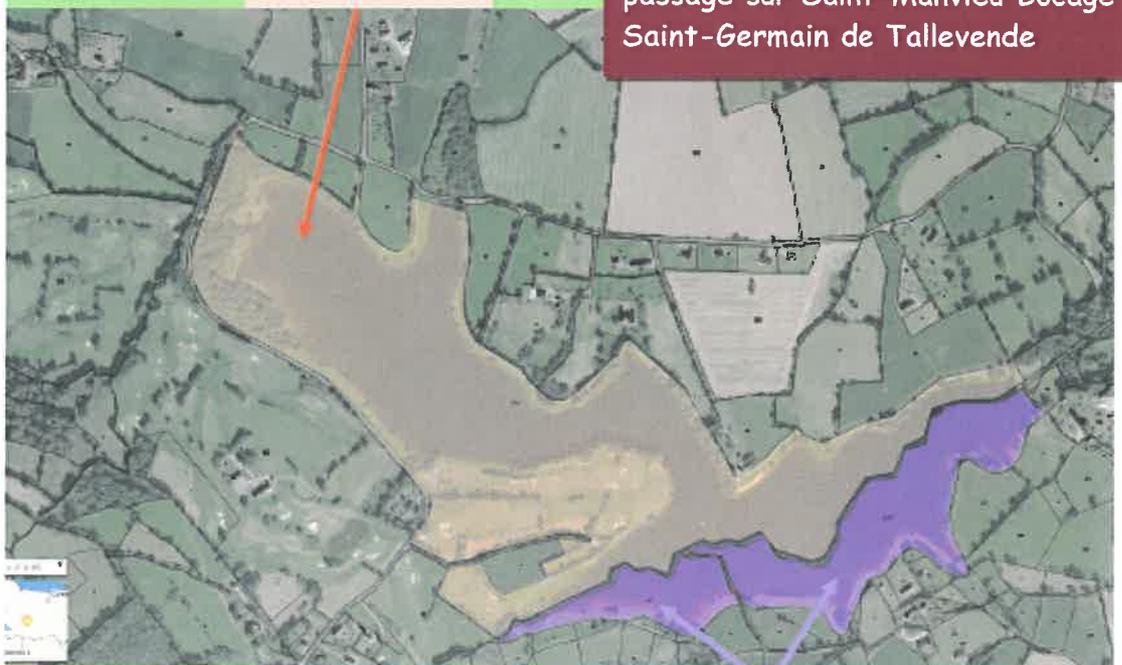


Localisation de 4 chemins ruraux à classer au PDIPR



Parcelle ZI n 76

Localisation des autorisations de passage sur Saint-Manvieu Bocage et Saint-Germain de Tallevende



Parcelles
Hn 361 et n 441



Commune déléguée de Vire

Objet :

Village Equestre du Bocage Virois : demande de subvention à la Région Normandie pour le remplacement du sol sportif du Centre Equestre

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 11

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre
des projets Délibérations
Du Conseil Communal**

Séance du 11 février 2016

L'an deux mille seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du quatre février deux mille seize par M. Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Régis PICOT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Isabelle SEGUIN, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Guy BARBIER, Cédric CAER, Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Catherine TAHAN, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS.

Excusés, Absents : Lyliane MAINCENT qui a donné pouvoir à Marie-Odile MOREL, Catherine SEGRETIN qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Régis PICOT
Catherine MADELAINE, Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Marie-Claire LEMARCHAND, Laurent DECKER, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Marie-Line GUEDJ

Cédric CAER a été désigné secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Le Centre Equestre du Village Equestre du Bocage Virois comporte deux espaces d'entraînement pour les cavaliers :

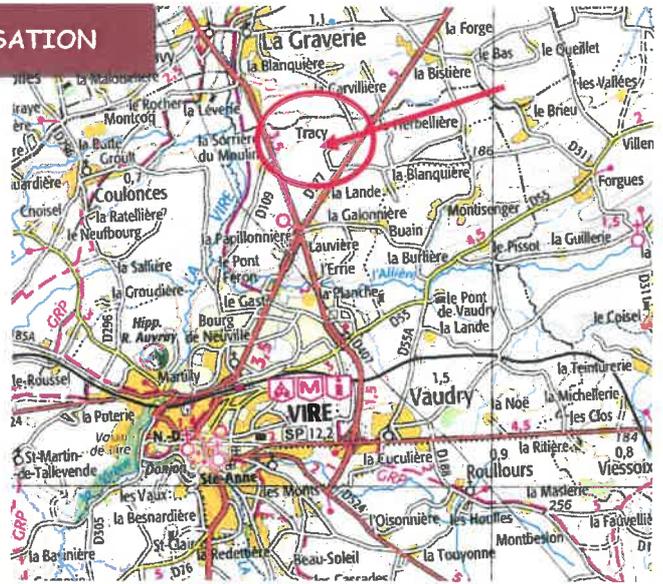
- le manège à l'intérieur du bâtiment principal,
- la carrière à l'extérieur.

Le sol sportif du manège, mis en place lors de la réalisation de l'équipement, a perdu ses qualités de souplesse et nécessite d'être remplacé dans sa totalité.

Le coût de cette opération est évalué à **25 500,00 € HT**.

Le Conseil Régional de Normandie a ouvert un nouvel appel à projets concernant les programmes d'investissement dans la filière équine.

PLAN DE LOCALISATION



PLAN MASSE

